



Édito

Cher(e) actionnaire,

L'Assemblée générale, qui se tiendra le mercredi 5 juin 2024, à 14h30, à l'hôtel Hilton, au 8 rue de Rome à Tremblay-en-France, sera l'occasion de revenir sur les temps forts de l'année 2023. Moment privilégié d'information, d'échange et de dialogue, vous pouvez y participer, soit en y assistant personnellement, soit en vous faisant représenter, soit en votant par correspondance. Cette année encore, Air France KLM vous offre la possibilité de voter par Internet, afin de favoriser le vote du plus grand nombre d'actionnaires de manière simple, rapide et sécurisée.

Vous trouverez dans cette newsletter l'information vous permettant de préparer votre participation à l'Assemblée générale. Je vous attends nombreux, en présentiel ou par écran interposé. Et je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Steven Zaat
Directeur général adjoint en charge des Finances

Assemblée générale

Mercredi 5 juin 2024 à 14h30 - L'hôtel Hilton Paris Charles de Gaulle - 8 rue de Rome - 93290 Tremblay-en-France

En tant qu'actionnaire ou porteur de parts de FCPE, vous disposez de plusieurs possibilités pour exercer votre droit de vote :

- en assistant personnellement à l'Assemblée (demande de carte d'admission) ;
- en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ;
- en votant par correspondance ;
- en vous faisant représenter par une personne physique ou morale de votre choix.

> En savoir +

Votez dès à présent



À partir du 17 mai 2024 - 11 heures

vous pouvez demander une carte d'admission et l'imprimer, voter, donner pouvoir au président ou donner mandat à un tiers, via un site Internet sécurisé :

VOTACCESS
via le site de
votre établissement
bancaire



> En savoir +

Consultez la documentation



Pour préparer votre participation

à l'Assemblée générale, retrouver toute la documentation en 1 clic

> Documentation

Suivre l'Assemblée à distance



Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ?

Vous pouvez suivre la retransmission en direct. Vous pourrez également, à tout moment après la tenue de cette Assemblée générale, la visionner en différé

> Voir le direct

Poser une question à l'Assemblée générale



Vous avez la possibilité de poser des questions écrites

en amont de l'Assemblée générale, au plus tard quatre jours ouvrés avant l'Assemblée générale, soit le 30 mai 2024, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit au nominatif soit au porteur.

> En savoir +

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service actionnaires à l'adresse électronique suivante : mail.assemblee@airfranceklm.com.

La vie du Groupe



Avril 2024

Finance / Résultats

Malgré un début d'année difficile, marqué par des tensions géopolitiques persistantes, Air France-KLM a enregistré une nouvelle hausse de son chiffre d'affaires ce trimestre, profitant d'une demande de voyages structurellement robuste. Cependant, comme prévu, notre résultat d'exploitation a été impacté par les coûts liés aux perturbations opérationnelles et par le ralentissement de l'activité Cargo. Nous restons néanmoins confiants dans notre capacité à atteindre nos objectifs de coûts unitaires pour 2024, et nous nous concentrons sur la mise en œuvre de notre feuille de route stratégique afin de respecter nos engagements à moyen terme.

> En savoir +



Avril 2024

LinkedIn / Environnement / Stratégie

Air France-KLM a présenté ses priorités politiques de l'Union européenne pour la période 2024-2029.

Pour être efficace, la politique publique doit accompagner le secteur de l'aviation à la fois dans la réalisation de ses objectifs climatiques et dans la garantie de sa compétitivité. Alors que la décarbonisation est l'un des plus grands défis de notre industrie, nous croyons que – avec les bons outils et les bonnes incitations – nous pouvons être à l'avant-garde d'un secteur de l'aviation plus durable et plus compétitif.

> En savoir +



Mars 2024

Groupe

Air France et KLM ont inauguré leur nouveau Terminal Air&Rail dans la capitale belge. Le salon, situé à la gare de Bruxelles-Midi, a été entièrement rénové et offre de nouveaux espaces dans une atmosphère élégante.

> En savoir +

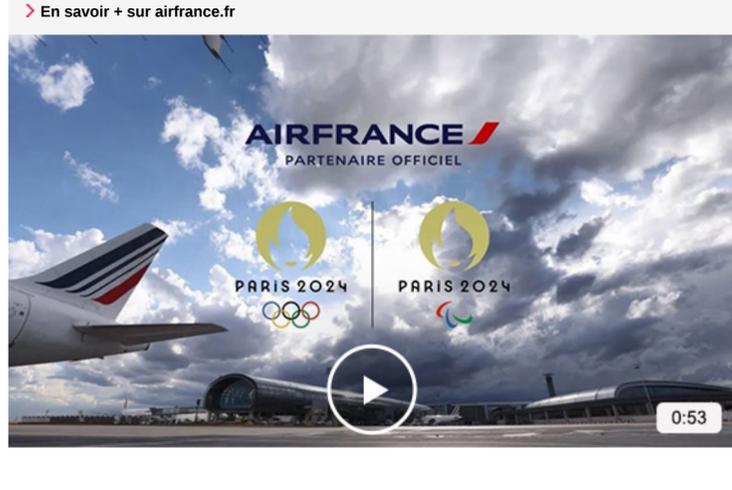
Fiers de...

Transport exceptionnel : Air France met son savoir-faire au service des Jeux Olympiques de Paris 2024

Cet été, la compagnie est fière d'être partenaire officiel du plus grand événement sportif au monde, et d'accompagner les athlètes français et internationaux jusqu'à leurs épreuves. Transports de kayaks, de vélos, de fauteuils roulants, ou encore de perches d'athlétisme : le savoir-faire de l'entreprise est mis à l'honneur. Les équipes d'Air France partagent cet enthousiasme et sont pleinement mobilisées pour l'occasion !

> En savoir + sur LinkedIn

> En savoir + sur [airfrance.fr](https://www.airfrance.fr)



Club des Actionnaires



Vous n'êtes pas encore inscrit au Club des Actionnaires ?

Vous détenez 5 actions Air France-KLM ou plus ? Inscrivez-vous au Club des Actionnaires Air France-KLM. En tant que membre du Club, vous recevez cette lettre directement dans votre boîte mail, vous êtes informé des publications et grands événements de l'année et vous bénéficiez d'avantages réservés aux membres du Club, comme des invitations à des événements sponsorisés par Air France-KLM ou des offres particulières. Vous pouvez vous inscrire au Club en suivant ce lien :

[Le Club des Actionnaires | AIR FRANCE-KLM](#)

> En savoir +

L'agenda de l'actionnaire

5 juin 2024	Assemblée générale annuelle des actionnaires
25 juillet 2024	Résultats du 1 ^{er} semestre 2024
7 novembre 2024	Résultats du 3 ^e trimestre 2024

Contact Actionnaires Individuels

[✉ mail.actionnaire@airfranceklm.com](mailto:mail.actionnaire@airfranceklm.com)

📍 Air France-KLM // 7 rue du Cirque // 75008 PARIS

Ce message vous est adressé par l'équipe Relation actionnaires Air-France-KLM. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à mail.actionnaire@airfranceklm.com.